

## LA JOURNÉE DU MERCREDI

de votre enfant

Urgent



renseignez-vous  
vite auprès du  
Centre Social  
Marlière - Croix Rouge !

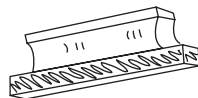


### Journée du Mercredi

La Réforme des Rythmes Scolaires imposée (mais pas financée) par le Gouvernement nous a obligés, en moins d'un mois, à repenser en profondeur l'organisation de l'emploi du temps des enfants. Après avoir consulté les directeurs d'école, professeurs et parents d'élèves, nous avons établi un projet qui se veut au plus près de leurs recommandations.

Malgré une situation budgétaire difficile, la Ville consacrera près de 6,5 millions d'euros à l'éducation des petits Tourquennois. Nous avons décidé de centrer la réforme sur les apprentissages fondamentaux à savoir le Lire-Ecrire-Compter. Nous vous proposons par ailleurs plusieurs alternatives concernant l'aménagement de la demi-journée de travail supplémentaire, instaurée le mercredi par l'ancienne majorité. Nous avons œuvré pour que les enfants puissent continuer à participer aux activités proposées par la Ville sans pour autant contraindre les parents qui travaillent.

En espérant que cette première année transitoire se passera dans les meilleures conditions, toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter une excellente année scolaire à tous les petites tourquennoises et les petits tourquennois.



**Gérald DARMANIN**  
Député-Maire de Tourcoing

### INFORMATIONS

#### L'accueil du mercredi sur le secteur de l'école de votre enfant

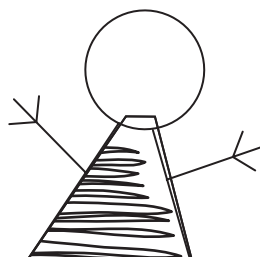
La mise en place de la réforme des rythmes scolaires est effective à la rentrée... Comment allez-vous organiser la journée du mercredi de votre enfant ?

Le Centre Social Marlière - Croix Rouge vous propose **une solution de garde à l'année qui démarrera le mercredi 10 septembre**. Si vous êtes intéressé(e), prenez rapidement contact avec lui pour l'inscription de votre enfant.

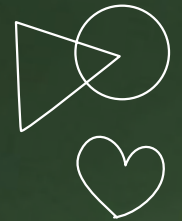


**Tourcoing**  
La Créative

[www.tourcoing.fr](http://www.tourcoing.fr)



À partir du **mercredi 10 septembre**, plusieurs choix s'offrent à moi le mercredi



## Mon enfant est scolarisé dans une école publique : il a classe de 8h30 à 11h30 le mercredi.

Plusieurs choix s'offrent à moi :

- 1 Je reprends mon enfant à la fin de la classe, à 11h30. Je peux éventuellement l'inscrire à l'accueil de loisirs pour l'après-midi mais je le conduirai moi-même pour 14h.
- 2 Je reprends mon enfant entre 11h30 et 12h30, à l'école. Je l'inscris donc à la garderie payante auprès de la Caisse des Écoles. Je peux éventuellement l'inscrire à l'accueil de loisirs pour l'après-midi mais je le conduirai moi-même pour 14h.
- 3 Je souhaite que mon enfant poursuive sa journée au centre de loisirs du secteur. Il sera pris en charge à partir de 11h30 :
  - transport en bus ou pédibus,
  - repas,
  - après-midi au centre de loisirs de mon secteur, voir tableau ci-dessous :

École de mon enfant

Jules Ferry  
 Lamartine (primaire et maternelle)  
 Descartes  
 Kergomard

ABC École le MATIN	Trajet	Lieu du repas	Lieu du centre de loisirs APRÈS-MIDI	
Tous les enfants	Tous les enfants	Tous les enfants	3 à 6 ans	+ de 6 ans
Classe de 8h30 à 11h30	PédiBus	À l'école Sainte-Marie	À l'école Sainte-Marie	
		À l'école Kergomard	À l'école Descartes	Au centre social de la Marlière

Important



### Centre Social Marlière - Croix Rouge

41 rue de la Bourgogne - 03 20 01 75 51

Dates et horaires des inscriptions :

Jusqu'au 5 septembre de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Les accueils de loisirs démarrent le mercredi 10 septembre.

Toutes les infos sur [www.tourcoing.fr](http://www.tourcoing.fr)

Si vous rencontrez des difficultés, veuillez contacter le Service Jeunesse au 03 59 63 40 40